

Collectif RomEurope et Collectif Gens du Voyage de l'agglomération
nantaise

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pas de bulldozer contre les Roms !

Le 29 mars 2011

Le collectif Romeurope et le collectif Gens du Voyage de l'agglomération nantaise dénoncent un acte odieux et détestable et demandent que toute la vérité soit faite afin que la justice soit rendue aux victimes.

Deux familles Roumaines d'origine rom, constituées de deux cousines, mères isolées, l'une avec deux enfants et l'autre avec quatre enfants, se sont installées avec leurs trois caravanes le dimanche 20 mars sur un terrain vague inoccupé, à Nantes, appartenant à l'enseigne commerciale Leclerc. Elles arrivaient d'un autre terrain, situé à proximité, et dont elles craignaient d'être expulsées. Le mardi 22 mars, un homme se présente sur le terrain. Il se présente comme le « chef de Leclerc », et, sans essayer de parler aux adultes, il laisse aux enfants une photocopie représentant un bulldozer, et s'en va sans plus d'explications. Le jeudi 24 mars, vers 10 heures, un bulldozer commence à creuser des tranchées autour des caravanes et à ériger un mur de terre autour de celles-ci. Les mères sont parties faire des démarches, et les enfants sont seuls, le plus vieux a 12 ans, l'aîné est au collège. Vers 16 heures, une douzaine d'hommes poussent les caravanes hors du terrain, détruisant l'une d'entre elles. Puis, ils entrent par effraction dans une voiture, et ne pouvant la démarrer, la poussent au bulldozer. Les familles se retrouvent sur le bord de la route.

Appelée, la police s'est contentée de constater que les caravanes étaient sur le bord de la route. De même, lorsqu'elles se sont présentées à l'hôtel de police pour porter plainte, le vendredi 25, les familles ont, dans un premier temps été éconduites, puis rappelées, elles ont pu déposer une main courante dont l'objet a été libellé ainsi : "*indésirables et perturbateurs*".

Ces enfants et ces femmes étaient en situation de faiblesse et de vulnérabilité. Rien ne peut justifier ce qui s'est passé. Quelle a pu être la motivation de ces hommes, qui a décidé une telle action, où des hommes, en nombre, avec un engin de chantier, s'en prennent à des habitats précaires où jouent des enfants sans défense puis malmènent les véhicules sous leurs yeux ?

Les Roms, citoyens européens, et les Gens du Voyage, citoyens français, ont les mêmes droits que tous les autres citoyens. Toute personne a le droit de demander à la justice qu'elle ordonne à des personnes de quitter un terrain qu'elles occupent illégalement. En revanche, nul n'a le droit d'employer la force pour se faire justice, ni d'expulser quiconque sans une décision de justice.

Les collectifs associatifs dénoncent avec vigueur cet acte et constatent qu'il a été commis entre les deux tours des élections cantonales, après que des responsables politiques ont développé, plus particulièrement depuis l'été, des propos xénophobes, notamment à l'encontre des Roms et des Gens du Voyage.

Les associations, membres des collectifs œuvrent, chacune dans leur domaine, au déploiement effectif de politiques publiques adaptées, qui garantissent l'accès des Roumains Roms, et des Français, Gens du Voyage à l'ensemble des droits fondamentaux, notamment à des conditions dignes en matière d'habitat.